



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E180866

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2024  
24 540 956

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

Sigle : PROXISERVE NANTES

4 IMPASSE DE LANDE BOURNE  
44220 COUERON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 02458

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H42983E

Assurance Responsabilité Civile :

BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Téléphone : 02 49 62 42 82

Portable : 06 18 62 78 25

Site Internet : proxiserve.fr

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :

RIVOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/05/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	15/05/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.